



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Covid-19 et généralisation des tests

Question écrite n° 28936

Texte de la question

M. Jean-Philippe Nilor alerte M. le ministre des solidarités et de la santé sur l'urgente nécessité de généraliser les dépistages dans le cadre de la lutte contre la propagation covid-19. Les territoires dits d'outre-mer et singulièrement la Martinique ne sont pas épargnés. Cette crise amplifie une situation déjà préoccupante due à l'insularité de ces territoires, la fragilité du système hospitalier, l'existence d'un taux de comorbidité élevé, le vieillissement de la population et la profusion de maladies chroniques. Se fondant sur l'avis du conseil scientifique covid-19 du 8 avril 2020 qui mentionne dans son rapport que « l'épidémie dans les territoires d'outre-mer va s'aggraver dans les semaines qui viennent » et préconise également « Tests diagnostiques (RT-PCR COVID) : une stratégie « test, test, test » dès maintenant », s'appuyant également sur l'allocution du Président de la République du 13 avril 2020 qui prolonge de quatre semaines le confinement « le plus strict » avant d'envisager un déconfinement progressif et qui s'est engagé pour « un masque grand public », il lui demande quelles mesures concrètes il entend prendre pour amplifier immédiatement les moyens en terme de capacité de tests journaliers mais aussi pour généraliser en Martinique, en Guadeloupe et en Guyane les tests covid-19 et faire ainsi de ces territoires des territoires pilotes.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Philippe Nilor](#)

Circonscription : Martinique (4^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28936

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 avril 2020](#), page 3092

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)